

ORDRE DU JOUR

Comité
du 5 novembre 2020 à 17.00 heures
à la salle des fêtes « François Blouet » à Roeser.

1)	Approbation et signature du procès-verbal de la réunion du comité du 16 juillet 2020
2)	Nomination d'un membre de la Ville de Differdange au bureau du SES, en remplacement de Madame Yvonne Richartz-Nilles, démissionnaire
3)	Approbation du budget rectifié 2020 et budget ordinaire et extraordinaire 2021
4)	Approbation du plan de gestion des forêts pour l'exercice 2021
5)	Arrêt provisoire des Bilan et Compte de Profits et Pertes de l'exercice 2019
6)	Divers
7)	Personnel (à huis clos)